



# RETRAIT DE LA LOI SUR LE PASS SANITAIRE

**La loi remet en cause le Code du Travail et le statut de la Fonction Publique : elle doit être retirée.**

La colère gronde dans le pays pour le retrait du pass sanitaire et la vaccination obligatoire pour de nombreuses professions (santé, médico social, pompiers, aide à domicile, EPHAD...). Les manifestations s'amplifient : du jamais vu en plein mois de juillet !

**Cependant, députés et sénateurs se sont accordés pour instaurer ce pass sanitaire.**

Même, si le texte proposé ne parle plus de licenciement, il ne comporte aucune amélioration pour les salariés.

Un salarié qui n'aurait pas en fonction de l'obligation qui lui est faite son pass sanitaire, sera suspendu SANS SALAIRE... et ce jusqu'à ce qu'il se mette à jour. Contrairement au chômage, il ne pourra bénéficier du revenu de remplacement.

C'est une remise en cause du Code du Travail et du statut de la Fonction Publique.

C'est aussi l'arbitraire le plus total puisque contrairement aux mises à pied disciplinaires, elles ne sont pas limitées dans le temps et ne peuvent pas être contestées devant le tribunal des Prud'hommes.

**Dans le même temps, le Ministre BLANQUER, annonce un traitement différent à l'école pour les enfants vaccinés ou non. L'école républicaine c'est l'égalité de traitement, non la discrimination.**

Après avoir décrété l'état d'urgence, la loi de sécurité globale et toutes les mesures liberticides, après avoir annoncé les réformes de l'assurance chômage et des retraites, de nouveau le gouvernement MACRON, piétine les droits des salariés en imposant le pass sanitaire à certaines catégories de salariés recevant du public dont les personnels soignants alors que la destruction de l'hôpital public se poursuit.

**Les non vaccinés seraient mis à l'écart de la vie sociale... et culturelle...**

De nouvelles manifestations sont annoncées pour le retrait de la loi instaurant le pass sanitaire et revendiquer le retour aux libertés constitutionnelles.

**Le Bureau de l'Union Départementale FO de la Corrèze invite ses militants à être aux côtés de toutes celles et ceux qui refusent cette loi sur le pass sanitaire**

**Une manifestation est prévue le dimanche 1<sup>er</sup> Août 2021 à Brive à 16H devant le théâtre.**

Brive, le 30 juillet 2021